



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

---

AT/vg

### Commission des Pétitions

#### Procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2011

##### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 23 mai 2011
2. Pétition n° 307 pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat  
- Examen de la pétition
3. Pétition n° 308 contre le trafic des mineurs à des fins sexuelles  
- Examen de la pétition
4. Pétition n° 309 contre la fermeture de la maternité de l'hôpital de Wiltz  
- Examen de la pétition
5. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, M. André Bauler, M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, Mme Marie-Josée Frank, M. Camille Gira, M. Ali Kaes, M. Marcel Oberweis remplaçant Mme Christine Doerner, Mme Tessy Scholtes

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Christine Doerner, M. André Hoffmann

\*

Présidence : M. Camille Gira, Président de la Commission

\*

- 1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 23 mai 2011**

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté.

**2. Pétition n° 307 pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat**

Après avoir examiné la pétition sous rubrique, la Commission décide d'inviter les pétitionnaires à un échange de vues lors de la prochaine réunion prévue pour le 13 septembre 2011 à 14h.

**3. Pétition n° 308 contre le trafic des mineurs à des fins sexuelles**

Après avoir examiné la pétition sous rubrique, la Commission décide d'envoyer un courrier à Mme la Ministre de la Famille et de l'Intégration en vue de recevoir une prise de position, en particulier en ce qui concerne les points 1 et 3 de la pétition invitant le Gouvernement à assurer une assistance et une protection pour les enfants victimes de trafic même quand ils ne veulent pas témoigner contre leurs abuseurs de même qu'à assurer que les services d'aide téléphonique pour des enfants vulnérables ou en détresse tels que *Action Bobby* et *Kanner Jugendtelefon* soient accessibles gratuitement et 24h sur 24h.

Par ailleurs, il est décidé de demander également une prise de position à Mme la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle puisque la pétition invite le Gouvernement à intégrer des actions de sensibilisation sur les risques d'exploitation sexuelle et de trafic dans le programme scolaire (cf. point 2 de la pétition).

**4. Pétition n° 309 contre la fermeture de la maternité de l'hôpital de Wiltz**

Après avoir examiné la pétition sous rubrique, la Commission décide d'inviter les pétitionnaires à un échange de vues lors de la prochaine réunion prévue pour le 13 septembre 2011 à 15h.

**5. Divers**

*- Pétition électronique*

M. le Président informe les membres de la Commission au sujet de l'échange de vues qu'il a eu avec les membres de la Conférence de Président concernant la mise en place d'un système de pétition électronique. La Conférence des Présidents ne s'est pas encore prononcée de manière définitive, mais il y a lieu de constater qu'elle a exprimé un préjugé favorable envers la mise en place d'un système de pétition électronique.

M. le Président a été informé qu'un forum de discussion est d'ores et déjà opérationnel. En ce qui concerne la modernisation du droit de pétition, des modifications au niveau de la Constitution ainsi qu'au niveau du Règlement de la Chambre des Députés doivent encore être mises en œuvre.

M. le Président aura une entrevue avec M. le Secrétaire général de la Chambre des Députés dans les meilleurs délais en vue de discuter le détail des mécanismes de mise en œuvre. La Conférence des Présidents devrait en principe prendre sa décision dans les meilleurs délais.

*- Suivi des demandes de prise de position*

Ayant constaté que de nombreuses demandes de prise de position adressées au Gouvernement sont restées sans réponse, la Commission charge M. le Président d'envoyer des courriers de rappel aux Ministres compétents.

*- Prochaine réunion*

La prochaine réunion de la Commission est prévue pour mardi 13 septembre 2011 :

à 14h : échange de vues avec les pétitionnaires au sujet de la pétition n° 307 pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat

à 15h : échange de vues avec les pétitionnaires au sujet de la pétition n° 309 contre la fermeture de la maternité de l'hôpital de Wiltz

Luxembourg, le 12 juillet 2011

La secrétaire,  
Anne Tescher

Le Président,  
Camille Gira